

VOTRE SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

En 2025, notre équipe de **187 collaborateurs** a assuré le suivi de :

13 111
ENTREPRISES
ADHÉRENTES



138 759
SALARIÉS SUIVIS



62 560
VISITES DE SANTÉ AU
TRAVAIL



7 999
ACTIONS EN MILIEU
DU TRAVAIL PRISES EN
CHARGE

*chiffres au 31/12/2025

DES CENTRES AU PLUS PROCHE DE VOS BESOINS

6 CENTRES + 4 CENTRES SECONDAIRES



RESTEZ INFORMÉ(E)



02 47 37 66 76



www.apst37.fr



APST37 Service de Prévention et de Santé au Travail d'Indre-et-Loire

Pour plus d'informations et un souhait d'accompagnement, n'hésitez pas à nous solliciter.

Janvier 2026 - Service Communication APST37 - Droits réservés



L'APST37 VOTRE SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

Ensemble pour la prévention

Pour
qui ?

Chaque établissement ou entreprise comptant au moins 1 salarié (*quel que soit son type de contrat de travail ou la durée de son contrat de travail*) a l'*obligation d'adhérer à un Service de Prévention et de Santé au Travail*.

Une offre de services définie par la Loi Travail du 2 août 2021 :

La formalisation de cette offre de services socle vise à garantir une cohérence et une harmonie à l'échelle nationale, en définissant les trois axes prioritaires :

- La prévention des risques professionnels
- Le suivi individuel de la santé des travailleurs
- La prévention de la désinsertion professionnelle

UNE OFFRE GLOBALE DE SERVICES - INCLUS DANS VOTRE COTISATION



INTERVENTIONS EN ENTREPRISE

Aide à l'évaluation des risques

- Aide à l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels - DUERP
- Création et mise à jour de la fiche d'entreprise - FE
- Aide à l'évaluation du risque chimique
- Accompagnement dans la prévention des risques psychosociaux
- Aide à la mise en place du Référent Santé Sécurité
- Participation aux réunions de CSE-CSSCT
- Conseils en équipements de protection individuelle
- Intervention suite à un événement grave

Toxicologie

- Réalisation d'analyses toxicologiques (produits, dangers)

Métrologie

- Réalisation d'études métrologiques (lumières, sons, vibrations...)

Ergonomie

- Etude et aménagement des postes de travail
- Aide à la conception des situations de travail
- Diagnostic des troubles musculosquelettiques

Sensibilisations

- Actions de sensibilisations à la prévention des risques
- Ateliers prévention - rencontres

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'amélioration de la santé au travail ne se limite pas à la visite médicale, les professionnels de la prévention réunis en équipe pluridisciplinaire, accompagnent l'entreprise dans la connaissance et la prévention des risques :

Le Médecin du travail anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire et veille à la cohérence des actions menées.

Professionnels de santé

- Médecins du travail
- Médecins collaborateurs
- Infirmier(e)s en santé travail
- Secrétaires médicales

Consultants spécialisés

- Assistant(e)s sociaux du travail
- Psychologue du travail

Assistantes équipe pluridisciplinaire

Préventeurs

- Assistant(e)s en santé travail
- Technicien(ne)s hygiène sécurité
- Conseillère en prévention
- Toxicologue
- Formatrices en santé au travail
- Ergonomes

SUIVI INDIVIDUEL

- Visite d'embauche
- Suivi périodique
- Visite de mi-carrière
- Visite à la demande
- Visite post-exposition
- Visite de pré-reprise
- Visite de reprise
- Rendez-vous de liaison



MAINTIEN EN EMPLOI

- Visite de pré-reprise avec le médecin du travail
- Rendez-vous de liaison avec l'employeur
- Conseil et orientation avec la Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle PDP - contactpdp@apst37.fr
- Accompagnement social, psychologique et technique (aménagement du poste de travail)